

AUTO ECOLE HARMONY

Modalités d'Organisation des Formations Théoriques et Pratiques

Pour réaliser votre parcours de formation, dans un premier temps, une évaluation de départ sera effectuée afin de déterminer le nombre d'heures moyen ainsi que le coût de la formation. A la suite cette évaluation, nous vous proposons un parcours spécifique : Pour la formation théorique : La préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) passe également par des cours de code sur les thématiques suivantes :

Dispositions légales en matière de circulation routière
Le conducteur 8 La route 8 Les autres usagers de la route
Réglementation générale et divers 8 Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
Équipements de sécurité des véhicules
Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement Des cours spécifiques peuvent également être prévus sur les thèmes suivants :
Les distracteurs
L'alcool
La vitesse
Le comportement
Les usagers vulnérables etc.

Les séquences sont animées par un enseignant pour une durée d'environ 1 heure, organisées normalement chaque semaine selon un planning du mois avec une condition d'être au minimum 5 élèves et sur réservation. Les séances de cours de code et test sont aussi programmé tout au long de l'année sans réservation au préalable, il vous suffit de nous demander ou de consulter l'affichage destiné aux élèves au sein de l'établissement de conduite.

Les horaires affichés sont susceptibles d'être modifiés. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pour plus de précision au niveau des horaires de cours théoriques.

HORAIRES DES COURS THEORIQUES :

Du lundi au vendredi : 16h00-17h30.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES :

Les leçons de conduite se déroule du lundi ; vendredi de 9h30 à 11h30 ; 12h à 16h et de 17h30 à 18h30 et samedi de 08h00 à 14h00. Pas de cours pratique les dimanches et jours fériés.

AUTO ECOLE HARMONY
34 Av Pierre d'Adhémar 34090 Montpellier
Siret : 81388656100014 / Agr : E150340025 / N° déclaration activité : 76340998934
Tél : 0986161813-0783219899 / Email : autoecole.harmony@gmail.com

AUTO ECOLE HARMONY

Explication & déroulement d'une leçon de conduite :

Au début de votre formation et suivant votre progression, nous nous préconisons des leçons d'une durée de 1h00 maximum, au fur et à mesure de votre avancement et de votre montée en compétence, nous vous proposerons des créneaux de conduite d'une durée de 2h.

Les leçons de conduite débutent et se terminent devant l'auto-école Harmony. Durant chaque leçon il faut compter le temps nécessaire à l'accueil de l'élève, les objectifs de la leçon du jour sont déterminés, et le bilan à la fin de la leçon du jour est prévu.

Une formation pratique comprenant mise en situation et mise en pratique de la théorie avec le programme suivant : (voir tableau)

AUTO ECOLE HARMONY

34 Av Pierre d'Adhémar 34090 Montpellier

Siret : 81388656100014 / Agr : E150340025 / N° déclaration activité : 76340998934

Tél : 0986161813-0783219899 / Email : autoecole.harmony@gmail.com